



RAPPORT ANNUEL 2009

de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale

OMPIC

RAPPORT ANNUEL 2009

de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale

OMPIC

sommaire

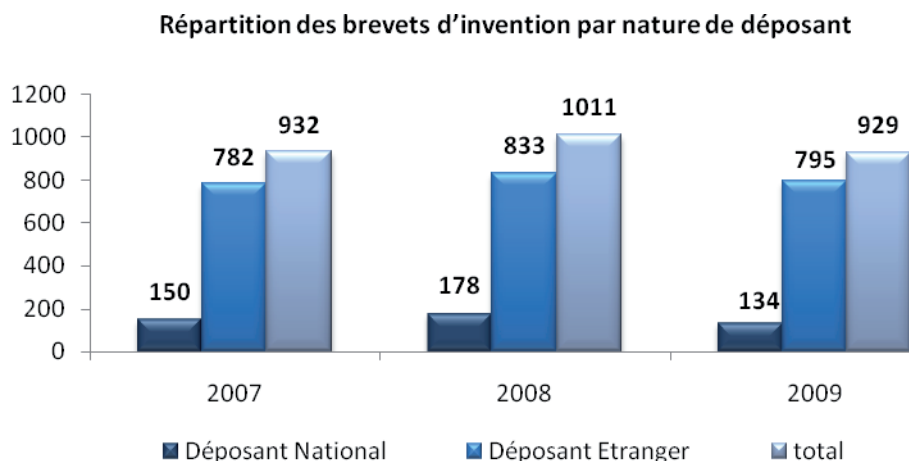
I. BREVET D'INVENTION.....	P 1
A. Dépôts des brevets d'invention	
B. Dépôts des brevets d'invention d'origine marocaine	
C. Dépôts de brevets d'invention d'origine étrangère	
D. Dépôts de brevets d'invention par domaine technologique	
E. Dépôt international des brevets : Maroc d'origine	
II. MARQUES.....	P 4
A. Dépôts de marque	
B. Dépôts de marque marocaine	
C. Dépôts de marque d'origine étrangère	
D. Répartition sectorielle des dépôts de marque	
E. Dépôt international de marques : Maroc Office d'Origine	
F. Oppositions	
III. DESSINS ET MODELES INDUSTRIELS.....	P 7
IV. INTENTIONS DE CREATION	P 8
A. Evolution des intentions de création	
B. Répartition régionale des intentions de création	
C. Répartition des intentions de création par nature juridique	
D. Répartition sectorielle des intentions de création	
V. CREATION D'ENTREPRISES	P 10
A. Répartition par nature juridique	
B. Répartition par secteur d'activité	
VI. SERVICES EN LIGNE	P 12
VII. ACTIVITES DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT.....	P 13

AXE 1 : ENVIRONNEMENT JURIDIQUE
AXE 2 : INNOVATION ET VEILLE TECHNOLOGIQUE
AXE 3 : SYSTEME D'INFORMATION
AXE 4 : MARKETING ET COMMUNICATION
AXE 5 : ORGANISATION ET RESSOURCES

09

I. BREVETS D'INVENTION

A. DEPOTS DES BREVETS D'INVENTION

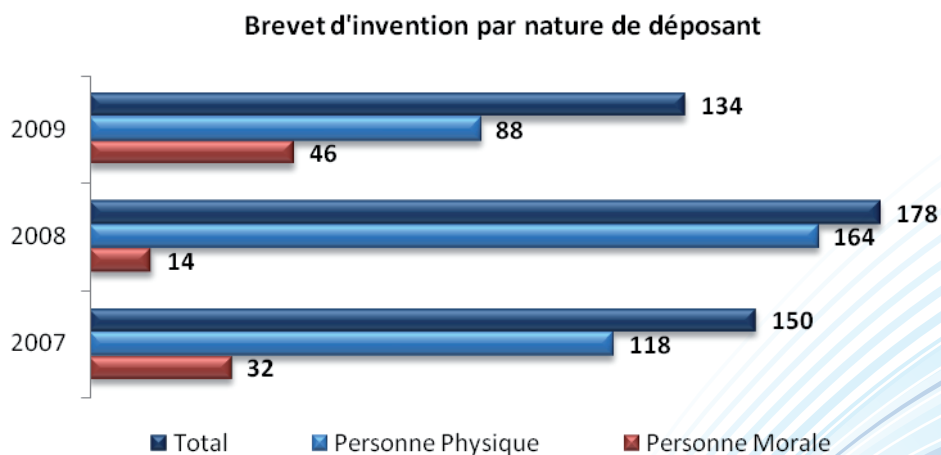


Au cours de l'année 2009, 929 demandes de brevets d'invention ont été déposées contre 1011 en 2008, ce qui représente une diminution de 8%.

Ce constat est dû principalement à :

- la baisse de 25% des demandes d'origine marocaine
- la baisse de 4.6% des demandes d'origine étrangère.

B. DEPOTS DES BREVETS D'INVENTION D'ORIGINE MAROCAINE



Les dépôts d'origine marocaine ont connu une baisse de 25% au cours de 2009, soit 134 brevets d'invention contre 178 en 2008.

Ce résultat est dû principalement à la diminution de 46% des brevets déposés par les personnes physiques.

Toutefois, les dépôts marocains effectués par des personnes morales ont enregistré une évolution considérable de 221% : 45 brevets d'invention déposés en 2009 contre 14 en 2008.

Aussi leur part (par rapport au total des dépôts marocains) a nettement évolué allant de 8% l'année dernière à 34% cette année.

Il y'a lieu de signaler que 11 brevets d'invention ont été déposés par des universités marocaines en 2009 contre 1 en 2008.

C. DEPOTS DE BREVET D'INVENTION D'ORIGINE ETRANGERE

	2007	2008	2009
Etats-Unis d'Amérique	218	179	151
France	160	190	185
Allemagne	82	69	83
Suisse	80	123	109
Grande Bretagne	46	61	26
Espagne	44	47	45
Pays-Bas	31	35	27
Japon	25	37	50
Autres	96	92	119
Total	782	833	795

En 2009, les dépôts d'origine étrangère ont connu une légère baisse de 4% par rapport à 2008.

Les dépôts en provenance des Etats-Unis d'Amérique, ont connu une baisse de -16% en 2009 par rapport à l'année dernière. Ce qui le place en deuxième position après la France.

La meilleure performance est celle enregistrée par le Japon, ses demandes ont doublé passant de 25 brevets d'invention en 2007 à 50 en 2009.

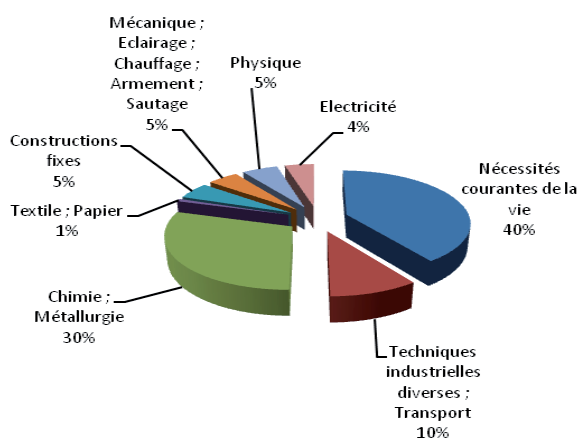
En effet, Sur le plan international, on retrouve la même répartition : Les Etats-Unis d'Amérique, le Japon et l'Allemagne qui viennent en tête de liste des grands déposants de brevets d'invention avec des parts respectives de 29.4%, 20% et 10.7%, mise a part la France qui est placée en 6ème rang et la suisse en 9ème.

Néanmoins, Les dépôts selon le système PCT de ces 12 plus grands déposants ont enregistré une régression de -5.6% au cours des neuf premiers mois de 2009 par rapport à la même période de l'année précédente. (Source OMPI)

Il est y'a lieu de noter, que la meilleure performance enregistrée au cours des neuf premiers mois de 2009 a été réalisée par le Chine, ses dépôts de brevets d'invention ont évolué de 26.2% par rapport à la même période de l'année dernière, alors que ceux des Etats-Unis d'Amérique ont baissé de 13.9%.

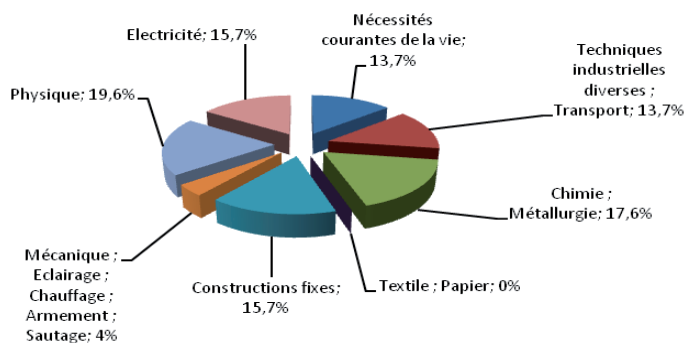
En 2008, le premier déposant de brevet d'invention à l'international est une société chinoise HUAWEI TECHNOLOGIES CO, LTD.

D. DEPOTS DE BREVET D'INVENTION PAR DOMAINE TECHNOLOGIQUE (CIB*):



En 2009 la répartition est la même que celle de 2008, les demandes de brevets d'invention, concernant les nécessités courantes de la vie, englobant notamment les produits pharmaceutiques ont constitué 40% l'ensemble des demandes de brevets d'invention suivi du secteur « Chimie/Métallurgie » avec une part de 30%.

Répartition des Brevets nationaux déposés par des personnes morales par domaine technologique



*Système de classification internationale utilisé par la majorité des offices de propriété Industrielle pour la désignation de(s) champ(s) d'application d'une invention.

La répartition des brevets marocains déposés par des personnes morales ne suit pas la tendance internationale, en effet, elle montre la concentration des demandes dans la catégorie « physique » qui englobe notamment système ou méthode de traitement de données avec une part de 19.6% suivie des classes « Chimie/Métallurgie » avec une participation de 17.6%.

E. DEPOT INTERNATIONAL DES BREVETS : MAROC D'ORIGINE

En 2009 les dépôts internationaux de brevets dans le cadre du système PCT (Traité de coopération en matière de brevet d'invention) ont triplé par rapport à la même période de 2008, soit 15 brevets d'invention cette année (onze mois) contre 9 l'année précédente.

Ce chiffre reste faible et reflète le fort potentiel de développement si le système d'innovation dispose de l'écosystème adéquat.

II. LES MARQUES

A. DÉPÔTS DE MARQUE

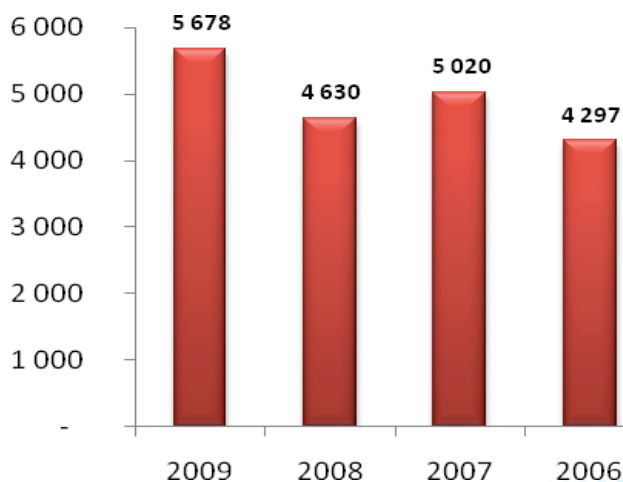
	2009	2008	2007	2006
Résident	5 678	4 630	5 020	4 297
Non Résident	5 024	5 920	5 696	5 650
Dépôt à L'OMPIC	1 265	1 558	1 502	1 421
Système de Madrid	3 759	4 362	4 194	4 229
Renouvellement	5 352	5 527	5 045	4 843
Dépôt à L'OMPIC	470	476	460	402
Système de Madrid	4 882	5 051	4 585	4 441
Total Dépôt	16 054	16 077	15 761	14 790

En 2009, les dépôts de marques sont en stagnation par rapport à 2008. 16 054 marques ont été enregistrées contre 16 077 l'année précédente.

Ce résultat est dû principalement à la baisse qu'ont connu les dépôts d'origine étrangère.

Par ailleurs, 470 demandes de renouvellement des marques ont été déposées au niveau de l'OMPIC au cours de 2009, soit 23.6% des (dépôts de 1988) dont l'échéance a atteint son terme.

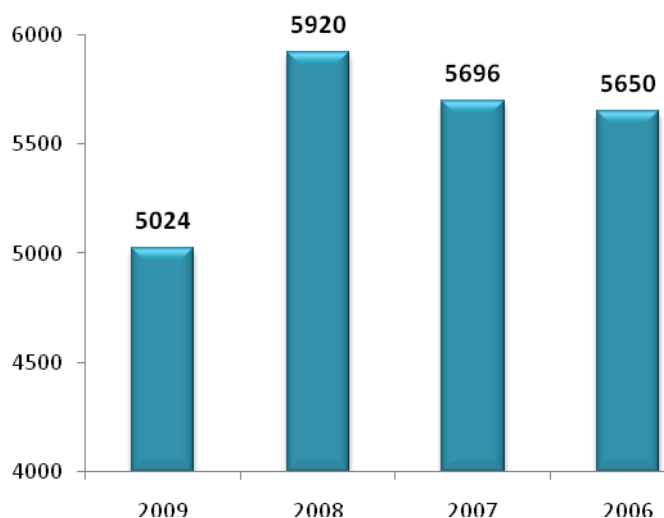
B. DÉPÔTS DE MARQUE MAROCAINE



Les dépôts de marques d'origine marocaine ont connu une évolution de 23% en 2009, 5 678 demandes ont été reçues contre 4 630 en 2008.

Ce qui représente une contribution de 35% du total des marques déposées, alors qu'elle était de 29% l'année précédente. Cette augmentation témoigne d'une meilleure prise de conscience de la part des entreprises marocaines de l'importance des marques dans la commercialisation et la différenciation de leurs produits et services.

C. DEPOTS DE MARQUE D'ORIGINE ETRANGERE:

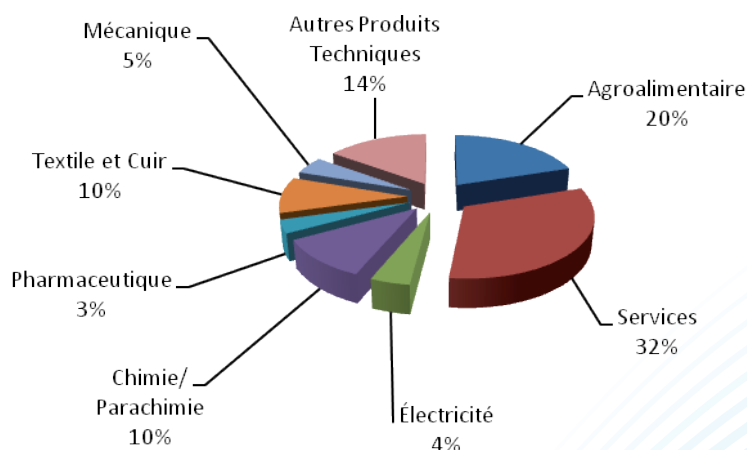


L'année 2009 a été caractérisée par la baisse des dépôts de marques effectués par des non résidents. En effet l'OMPIC a enregistré une variation de – 15%.

Cette baisse est due probablement à la crise économique mondiale qui a touché tous les secteurs d'activités, notamment la création de nouveaux produits et l'extension de leur protection à l'international.

Il est à noter que 75% des dépôts de marques d'origine étrangère émanent du système de Madrid. Ce système concerne l'enregistrement international des marques, il permet de faire protéger une marque dans plusieurs pays simultanément moyennant le dépôt d'une demande d'enregistrement unique.

D. REPARTITION SECTORIELLE DES DEPOTS DE MARQUE :



Durant l'année 2009, la répartition des demandes de marques déposées à l'OMPIC selon la classification internationale de Nice, montre que les secteurs des Services et de l'Agroalimentaire représentent respectivement 32% et 20% du total des demandes d'enregistrement. Ensemble ces deux secteurs représentent plus que la moitié du total sectoriel.

Il est à noter qu'il n'y a pas eu d'importantes variations ou de changements de la répartition sectorielle par rapport à l'année précédente.

E. DEPOT INTERNATIONAL DE MARQUES : MAROC OFFICE D'ORIGINE

	2009	2008	2007	2006	2005
Demande d'enregistrement	62	87	81	114	69
Renouvellement	23	25	13	22	4
Total	85	112	94	136	73

L'utilisation du Système de Madrid par les nationaux reste encore faible. En effet, au cours des quatre dernières années les dépôts ont fluctué enregistrant ainsi une amélioration de 19% entre 2007 et 2008 mais une baisse de 24% entre 2009 et 2008.

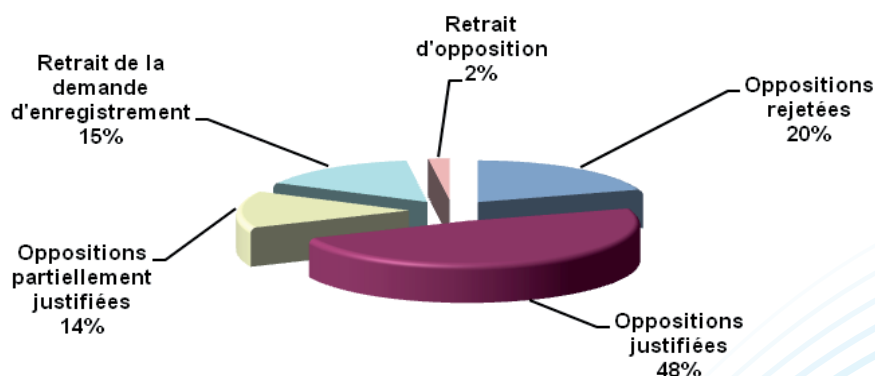
Ces résultats ne reflètent pas le vrai potentiel des exportateurs marocains. De ce fait, l'OMPIC entreprend plusieurs actions afin de communiquer autour des avantages et des opportunités qu'offre ce système auprès des opérateurs économiques marocains.

Il est à signaler que la plupart des marques protégées à l'international sont des marques du secteur Agroalimentaire désignant principalement les pays de l'Europe (France, Grande Bretagne...) et les pays africains (Algérie...)

F. LES OPPOSITIONS :

Le nombre d'opposition a atteint une évolution de 13 % durant l'année 2009 (598 demandes contre 530 en 2008), ce qui représente 8.6% de l'ensemble des dépôts de marques.

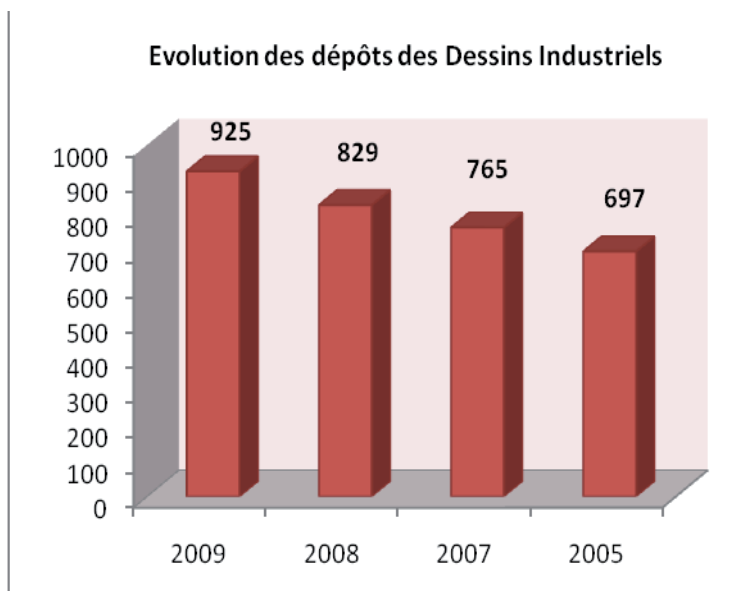
Décisions rendues par l'Office



Les oppositions justifiées représentent 48% du total des décisions rendues par l'office, suivi des oppositions rejetées avec une part de 20%.

III. DESSINS ET MODELES INDUSTRIELS

A. DEPOTS DES DESSINS ET MODELES INDUSTRIELS

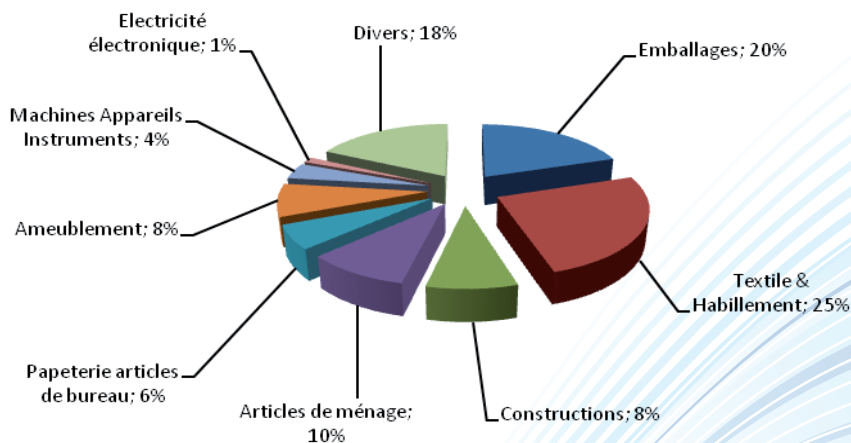


En 2009, les demandes de dépôt des dessins et modèles industriels ont enregistré une variation de +11.6% par rapport à l'année précédente, soit 925 dessins industriels déposés contre 829 en 2008.

Une augmentation due à l'évolution de 14% des dépôts d'origine marocaine qui constituent 93% du total des demandes reçues par l'OMPIC.

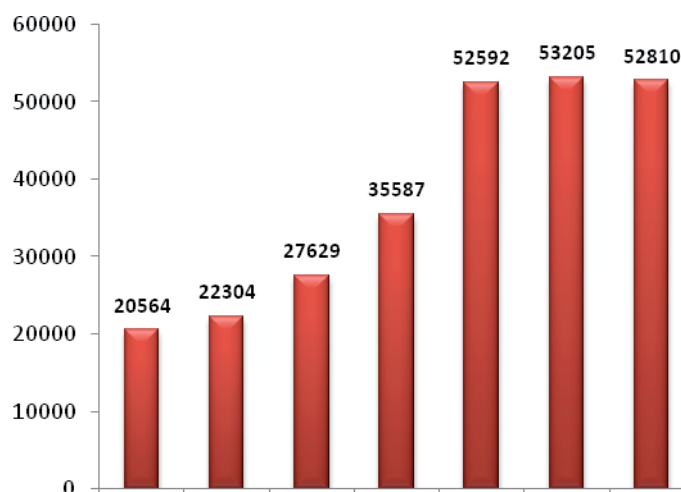
Quand aux dépôts d'origine étrangère, ils sont en stagnation 61 dessins industriels cette année contre 70 en 2008.

Par ailleurs, la répartition des dépôts des dessins industriels présente la prédominance du secteur du « Textile Habillement » avec une part de 25%, suivie des secteurs « Emballages » et « Articles de Ménages » avec des parts respectives de 20% et 10%.



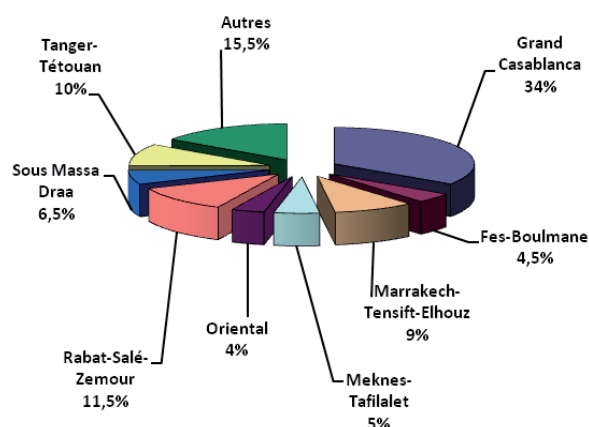
IV. INTENTIONS DE CREATION

A. EVOLUTION DES INTENTIONS DE CREATION



L'OMPIC a délivré au cours de l'année 2009, 52 810 certificats négatifs contre 53 205 en 2008, soit une légère diminution de -0.7%.

B. REPARTITION REGIONALE DES INTENTIONS DE CREATION



La répartition régionale des intentions de création confirme la concentration de l'activité économique au niveau de la région du Grand Casablanca qui représente 34% du total des intentions de création enregistrées pendant l'année 2009.

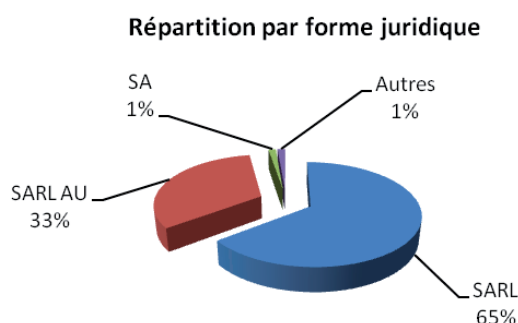
Une stagnation des intentions de création a été enregistrée dans les régions : Meknes-Tafilalet (+4%), Rabat-Salé-Zemour (+3%) et l'Oriental (3%).

Néanmoins des d'autres régions ont connu des baisses telles que : Marrakech-Tensift-Elhouz (-11%), Tanger-Tétouan (-6%) et Sous Massa Draa (-7%).

C. REPARTITION DES INTENTIONS DE CREATION PAR NATURE JURIDIQUE :

	2009	2008	Variation
Personnes physiques	8 520	8 397	1%
SARL	28 619	30 230	-5%
SARL AU	14 508	13 138	10%
SA	572	694	-18%
Autres	591	746	-21%
Personnes morales	44 290	44 808	-1%
Total	52 810	53 205	-0.7%

Au cours de l'année 2009, l'OMPIC a accordé 44 290 demandes d'intention de création en faveur des personnes morales, contre 44 808 durant l'année 2008, soit une variation de -1%.

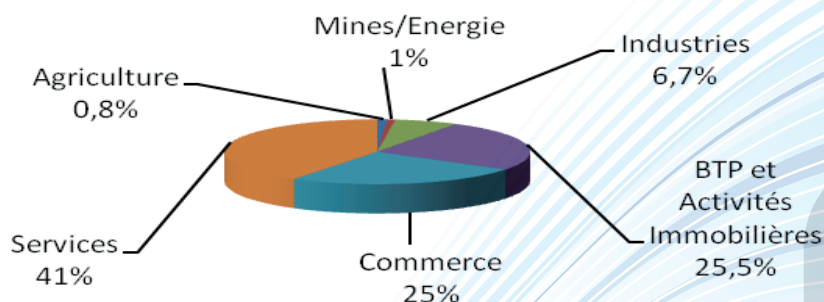


La forme juridique la plus sollicitée par les demandeurs de certificats négatifs reste les sociétés anonymes à responsabilité limitée (SARL) et la société à responsabilité limitée à associé unique (SARL AU) qui représente respectivement 54% et 27% du total des intentions de création des sociétés commerciales suivie de la SA avec 1%.

La comparaison des résultats de l'année 2009 avec ceux de l'année 2008 indique que les intentions de création des sociétés anonymes (SA) et sociétés anonymes à responsabilité limitée (SARL) ont enregistré une diminution de -18% et de -5%.

La société à responsabilité limitée à associé unique (SARL AU) a augmenté de 10%.

D. REPARTITION SECTORIELLE DES INTENTIONS DE CREATION :



La répartition des intentions de créations des sociétés par branches d'activité montre que les secteurs des Services et représente 40% du total, suivis des secteurs B.T.P/Activités Immobilières et du Commerce avec des pourcentages respectifs de 25% et 25.5%, les Industries avec 6.7%.

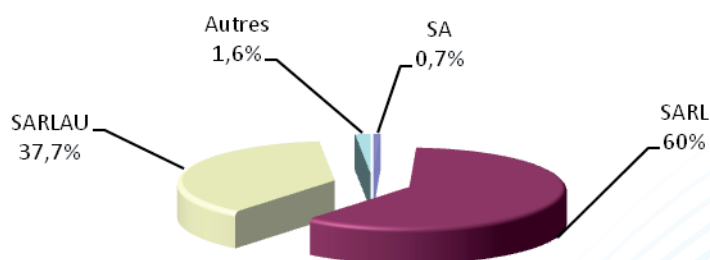
V. CREATION D'ENTREPRISES

Au cours des 10 mois de l'année 2009, les créations d'entreprises ont connu une quasi-stagnation (-1.7%), avec un total de 23 038 nouvelles immatriculations au registre du commerce en 2009 contre 23 426 durant la même période de 2008.

La répartition régionale des créations des personnes morales immatriculées au registre du commerce montre une concentration des sociétés commerciales dans la région du Grand Casablanca qui représente 34% de l'ensemble des immatriculations, suivie de Tanger-Tétouan (11%), Marrakech-Tensift (9%) et Rabat-Zemmour-Zair (8%).

	10 mois 2009	10 mois 2008	var %
Grand Casablanca	7872	7927	-1%
Tanger-Tétouan	2586	2934	-12%
Marrakech-Tensift-Elhouz	2124	2335	-9%
Rabat-Salé-Zemour	1991	2311	-14%
Sous Massa Draa	1435	1396	3%
Meknes-Tafilalet	1337	1147	17%
Fes-Boulmane	1057	954	11%
Oriental	999	1034	-3%
Elgharb-Chrarda	756	663	14%
Echaouia-Ourigha	669	605	11%
Autre	2212	2120	4%
Total	23 038	23 426	-1.7%

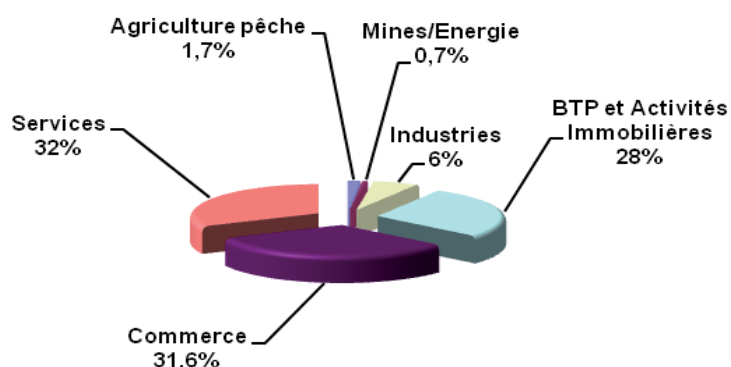
A. REPARTITION PAR NATURE JURIDIQUE



La répartition des sociétés commerciales immatriculées au cours des dix premiers mois de 2009 au registre du commerce, montre la prédominance de la Société A Responsabilité Limitée (Sarl) avec une contribution de 60% du total des immatriculations, suivie de la Sarl à associé unique avec 38%, cette part (sarlau) a connu une augmentation de 8% par rapport à l'année précédente, enregistrant ainsi, une variation de 9% du nombre de Sarl à associé unique nouvellement créées. Quant à la part de la Société Anonyme (SA), elle ne représente que 1% des nouvelles créations.

B. REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE

La répartition des créations des sociétés par branches d'activité montre que les secteurs des Services et du Commerce viennent en tête avec des parts de 32% du total des sociétés immatriculées au registre du commerce, suivis des secteurs B.T.P/Activités Immobilières avec 28%, les Industries avec 6% et les secteurs Agriculture et les Mines / Energies avec respectivement 1.4% et 0.6%.



Les variations les plus importantes enregistrées lors de cette période concernent :

- la part du secteur du Commerce qui a augmenté de 4% par rapport à l'année dernière.
- Et les parts des secteurs de l'Industrie et du BTP/Activités Immobilières qui ont enregistré une baisse respective de 3% et 1%.

VI. SERVICES EN LIGNE

	Marque	Certificats Négatifs	Demandes sur le Registre Central effectuées par des personnes physiques	Publication des marques	PV	Informations financières	Renseignement sur le Registre Central du Commerce	Fiche Complète de l'entreprise ou DirectInfo-plus
2009	658	2 385	140	8	288	1 783	5 485	73
2008	660	1 579	13	11	6	135	6 132	-
Var09/08	0%	51%	-	-27%	-	1221%	-11%	-

	Consultation		
	Etats de synthèses	Rapport Commissaires Aux Comptes	Statut
2009	23 317	377	289
2008	19 959	344	150
Var 09/08	17%	10%	93%

En 2009, l'OMPIC a développé de nouveaux services en ligne pour mieux répondre aux différents besoins des utilisateurs, il s'agit principalement du lancement du Registre Central en ligne à travers deux nouveaux services « Direct Info Plus » et « Recherche Certificat Négatif ».

L'impact de ses améliorations reste encore limité, en effet, les plus importantes variations enregistrées au cours des onze premiers mois de 2009 ont touchées que :

- Les demandes des Informations Financières des entreprises qui ont connu une évolution considérable (multiplié par 13) ;
- Les demandes de Certificats Négatifs qui ont augmentées de 51% ;
- Les demandes des Statuts des sociétés qui ont évoluées de 93% ;
- Les demandes des états de synthèses des entreprises centralisés au niveau de l'OMPIC qui évoluées de 17%.

ACTIVITES DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT

Axe 1 : Environnement juridique :

Les actions entreprises par l'OMPIC en 2009 concernant l'axe environnement juridique sont principalement:

Les actions entreprises par l'OMPIC en 2009 concernant l'axe environnement juridique sont principalement:

- La préparation d'un projet d'amendement de la loi 17/97 relative à la propriété industrielle. Ce projet d'amendement vise principalement à introduire l'opinion sur la brevetabilité lors de la procédure de délivrance de brevet d'invention. Ce sera également l'occasion d'apporter des améliorations aux dispositions existantes aussi bien en matière des marques que des dessins et modèles industriels. Ce projet d'amendement tiendra également compte des engagements du Maroc vis-à-vis des traités internationaux et bilatéraux tels que l'Accord Commercial Anti-Contrefaçon (ACTA) en cours de négociation.

- La préparation de l'adhésion du Maroc à un certain nombre de traités internationaux visant l'harmonisation du système juridique national aux standards internationaux, la simplification des procédures de protection à l'international et l'utilisation de classifications internationales. Il s'agit du traité de Singapour en matière de Marques, l'Acte de Genève concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels et 3 traités de classifications relatifs aux brevets d'invention, aux marques et aux dessins et modèles industriels.

- La mise en place d'actions de lutte contre la contrefaçon, notamment à travers le Comité National pour la Propriété Industrielle et Anti-Contrefaçon (CONPIAC). Des actions de formations et d'échange d'information ont été organisées en collaboration avec le secteur privé et les structures chargées du respect des droits (douane, justice,...).

- Le Maroc a également abrité à Tanger, le 4 décembre 2008, la 2ème rencontre euro-méditerranéenne anti-contrefaçon à laquelle ont participé plus de 10 pays. Lors de cette rencontre la résolution de Tanger a été adoptée visant à renforcer la lutte anti-contrefaçon dans la région.

- Le Maroc a pris part activement aux rounds de négociations de l'Accord Commercial Anti-Contrefaçon (ACTA) tenus cette année. Le Maroc a notamment, abrité les 16 et 17 Juillet 2009 le 5ème Round dont il a assuré la présidence.

En outre, plusieurs activités de formation, de sensibilisation et d'information ont été menées notamment :

– La participation de l'OMPIC à la journée nationale sur les produits de terroir organisée le 9 janvier 2009 à Agadir par le Ministère de l'Agriculture et de la pêche Maritime où l'office a présenté la législation nationale en matière d'indications géographiques.

– L'organisation d'un atelier sur le respect des droits en matière de propriété industrielle les 17 et 18 juin 2009 en collaboration avec l'Office Américain des Brevets et des Marques (USPTO) et le Comité National de la Propriété Industrielle et Anti contrefaçon (CONPIAC).

– L'organisation les 26 et 27 juin 2009 d'un séminaire de formation des magistrats, avocats et responsables juridiques des entreprises sur les litiges relatifs au brevet d'invention.

- La participation de l'OMPIC à la troisième session du comité du développement et de la propriété intellectuelle qui a eu lieu du 27 avril au 1er mai 2009.
- La participation de l'OMPIC du 04 au 8 mai 2009 à la 2ème session du groupe de travail du traité de coopération en matière de Brevet (PCT).
- La participation à la 21ème session du comité permanent du droit des marques des dessins et modèles industriels et des indications géographiques qui a eu lieu du 22 au 26 juin 2009. L'OMPIC a également participé à la 22ème session du même comité du 23 au 26 novembre 2009 dont il a assuré la présidence.
- La participation le 16 et 17 novembre 2009 à Paris à la première conférence mondiale sur le frêt postal et la contrefaçon.
- En outre, l'OMPIC a tenu la 6ème Commission mixte de coopération Maroc-espagnole sur la propriété industrielle avec l'Office Espagnol des Brevets et des Marques (OEPM) les 4-5 juin 2009.

Axe 2 : Innovation et veille technologique :

L'axe innovation et veille technologique vise à consolider les actions menées par l'OMPIC dans le cadre du développement d'un système d'innovation national efficient. Ce système dispose maintenant d'une vision élaborée suite à la tenue du sommet de l'Innovation en Juin 2009, et l'adoption de l'Initiative Maroc Innovation dont l'OMPIC a participé à la préparation. Ainsi, les actions de l'OMPIC s'inscrivent dans la réalisation des objectifs de cette initiative, notamment le dépôt de 1000 brevets d'invention Marocains à l'horizon 2014. Ces actions sont principalement :

- Le renforcement des capacités de l'OMPIC à effectuer des opinions écrites sur la brevetabilité et des rapports sur l'état de la technique. L'OMPIC a ainsi accès au réseau EPOQUEnet de l'Office Européen des Brevets (OEB) et est en cours d'étudier la mise en place d'un système de validation des brevets d'invention avec l'OEB.
- Le renforcement du partenariat avec les universités dans le cadre des activités de valorisation de la recherche. Ainsi plusieurs conventions ont été signées et plusieurs actions de formation et d'information au profit des responsables de laboratoires, des chercheurs et des étudiants ont été organisées.
- Les activités préparatoires à la mise en place d'un centre de veille technologique à l'OMPIC avec l'assistance de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI).
- La gestion financière du Réseau de Diffusion Technologique (RDT) et la réorientation des activités financées vers des activités à fort contenu technologique, en impliquant principalement les centres techniques industriels dans l'exécution des prestations financées.

En outre, plusieurs activités de proximité envers des associations professionnelles, des centres de recherche ou des entreprises ont été menées. Ainsi il y a lieu de noter :

- La participation de l'OMPIC du 22 au 24 janvier 2009 au 2ème colloque national « Université et Entrepreneuriat : outil de développement économique » organisé par la faculté des Sciences d'Agadir où une convention de partenariat entre l'OMPIC et l'Université Ibn Zohr a été signée. La démarche stratégique visant à orienter la recherche au sein de l'Université Marocaine vers les besoins des entreprises a été également présentée lors de ce colloque. Dans la même perspective de partenariat OMPIC-Université, une journée de sensibilisation en matière de Brevet a été organisée le 17 décembre en collaboration avec l'Université Chouaib Doukkali d'El-Jadida.
- L'organisation d'un séminaire de formation sur la recherche de l'information technique Brevet le 19 novembre 2009 à Marrakech. Cette manifestation était destinée aux responsables recherche-développement des centres régionaux de l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA)
- L'organisation le 16 décembre 2009 d'une journée sur « L'Appui à la technologie, à l'innovation et au développement du transfert technologique Université/Entreprise. Cette journée a été dédiée aux chercheurs universitaires.
- L'organisation de la Journée de valorisation de la recherche en partenariat avec l'Université Hassan II de Mohammedia le 05 mars 2009 sous le thème « Biotechnologie et agro-alimentaire ».
- L'organisation de l'OMPIC d'une rencontre le 8 avril 2009 en partenariat avec le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies et le Programme d'Appui aux Associations Professionnelles (PAAP) ainsi que la CGEM. Cette rencontre a été axée sur le développement de l'innovation au sein des entreprises marocaines.

- La célébration de la journée mondiale de la propriété intellectuelle le 26 avril 2009 qui avait pour thème « innovation verte, une garantie pour l'avenir ». Ainsi et dans la même perspective de sensibiliser l'opinion publique marocaine sur l'innovation verte et ses bienfaits, l'OMPIC a organisé une journée au profit des acteurs du secteur agricole le 12 mai 2009 au siège de la présidence de l'Université Moulay Ismail à Meknès.
- La participation de l'OMPIC au colloque mondial organisé par l'OMPI en faveur des administrations chargées de la propriété intellectuelle qui avait lieu le 17 et 18 septembre à Genève. Le but de ce colloque était de développer une infrastructure mondiale de la propriété intellectuelle qui favorise la science, les nouvelles technologies et l'innovation dans le monde.
- La participation de l'OMPIC au symposium international sur la propriété intellectuelle les 17 et 18 septembre 2009 à Genève pour présenter son expérience en matière de services aux entreprises.

Axe 3 : Système d'information :

Le développement du système d'information constitue un axe central du plan de développement de l'OMPIC. L'efficacité de la gestion des procédures de protection de titres de propriété industrielle et de la tenue du Registre Central de Commerce repose principalement sur l'efficacité du système d'information et sa capacité à répondre rapidement aux utilisateurs internes et externes de ce système. Ainsi, les principales actions inscrites dans le cadre de cet axe sont :

- Le transfert de l'infrastructure matérielle dans le cadre du réaménagement de l'OMPIC (transfert de la salle des serveurs) et la mise en place de l'infrastructure réseau avec le site du Technoparc et ce, dans une continuité de service aussi bien en local que dans le cadre des accès distants.
 - Le lancement du projet de refonte du SIPIIC (modules noms commerciaux, marques, dessins et modèles, régie, opposition et registre de commerce). Ce projet permettra la mise à niveau technologique des applications de gestion et les services en ligne.
 - Dans le cadre du plan Maroc Numeric, le lancement du registre central en ligne et la préparation du projet modernisation du registre de commerce visant la mise en place d'un réseau RCC-registre locaux (tribunaux) permettant de disposer d'un service d'information juridique sur l'entreprise en temps réel et en ligne.
 - La préparation des systèmes de publication des brevets d'informations sur les plateformes mondiales de brevet Espacenet, Patentscope.
 - La préparation de la base de données de l'Information financière sur les entreprises marocaines qui regroupe 77 600 bilans au titre de l'exercice 2008.
- En outre, plusieurs activités de coopération et d'échange de données ont été réalisées en vue d'améliorer le système d'information national sur les entreprises, notamment avec le Ministère de l'Industrie, la Direction Générale des Impôts, la Trésorerie Générale du Royaume, l'Office des Changes,....
- Par ailleurs, plusieurs activités de sensibilisation sur les services en ligne de l'OMPIC ont été menées. Ainsi il y a lieu de noter :
- L'organisation le 22 octobre 2009 d'un séminaire d'information sur le Registre Central de Commerce en ligne. Cette initiative rentre dans le cadre de la Stratégie Nationale pour la Société de l'Information et l'Economie Numérique MAROC NUMERIC 2013 et vise à promouvoir les services en ligne de l'OMPIC auprès des opérateurs économiques.
 - La création des sites web www.marquesaumaroc.com et www.brevetsaumaroc.com en collaboration avec l'USAID dont l'objectif est d'assurer une large diffusion du système national en matière de marques et de brevets d'inventions au profit des juristes, chefs d'entreprises et investisseurs.
 - Le lancement des états de synthèse en ligne (bilans, CPC,...) via le site www.directinfo.ma

Axe 4 : MARKETING ET COMMUNICATION

L'axe Marketing et Communication permet la diffusion de l'information sur les produits et services offerts par l'OMPIC. C'est un axe stratégique dans la mesure où il met à la disposition des opérateurs économiques tous les outils pour s'informer, se protéger et faire valoir leurs droits en matière de propriété industrielle et commerciale. En effet de nombreuses manifestations de sensibilisation ont été réalisées par l'office dans le but de promouvoir la propriété industrielle et commerciale notamment :

- L'organisation du séminaire régional arabe sur le système de Madrid concernant l'enregistrement international des marques qui a eu lieu le 6-7 avril 2009 à Casablanca. Ce séminaire avait pour objectif de sensibiliser davantage les opérateurs économiques nationaux et des pays arabes sur les avantages qu'offre le système de Madrid pour la protection des marques à l'échelle internationale pour leur permettre de bâtir et de maintenir leur réputation sur le marché et d'ajouter de la valeur à leurs opérations commerciales.

- La réalisation de 30 Pré-diagnostic propriété industrielle au profit des entreprises à caractère commercial et innovant

- La tournée régionale des délégations du Commerce et de l'Industrie du Maroc dont l'objectif s'inscrit dans le cadre de l'assistance et le suivi de la qualité de service offerts aux clients de l'OMPIC par ces antennes. Cette opération a concerné 16 délégations et 12 Centres Régionaux d'Investissement (CRI).

- L'organisation de la 1ère édition des trophées « Morocco Awards, les Marques à l'honneur » qui a eu lieu le 4 décembre 2009 à Tanger. Cette manifestation appelée à devenir annuelle vise la promotion des marques marocaines, en particulier celles qui constituent des « Champions Nationaux » et celles qui représentent le Royaume à l'international. Il s'agit également de souligner les efforts du Maroc en matière de propriété industrielle.

- L'édition de supports de communication : guide sur les brevets d'invention, newsletters, brochures, affiches...

- Les nouveaux tarifs au profit des opérateurs économiques, des inventeurs et des créateurs. Ces nouveaux tarifs concernent notamment : le nom commercial, le brevet d'invention, les bases de données d'informations financières et les bases de données du registre central de commerce.

Par ailleurs, de nombreux ateliers et journées de sensibilisation sur la propriété industrielle et commerciale ont été organisés au profit des entreprises Marocaines.

D'autre part, l'OMPIC a participé aux différents foires et salons organisés en 2009 à travers l'animation de stands et conférences et la diffusion des supports de communication.

AXE 5 : ORGANISATION ET RESSOURCES

Les réalisations de l'OMPIC au titre de l'exercice 2009, s'inscrivent dans la continuité des budgets de la vision 2010 et des plans de développement qui en découlent. Aussi, les prévisions budgétaires au titre de l'exercice 2010 concordent avec les principes directeurs régissant l'élaboration des budgets des établissements et entreprises publics au titre de l'exercice 2010, objet de la note circulaire de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances n° 2-3492 du 06 octobre 2009.

Egalement, les réalisations de l'exercice 2009, confortent l'approche entreprise par l'OMPIC pour l'élaboration des prévisions budgétaires de l'exercice 2010.

Ainsi, les réalisations financières au titre de 2009, se présentent comme suit :

DESIGNATION	PREVISIONS 2009	PREVISIONS DE CLOTURES 2009
PRODUITS D'EXPLOITATION	47.380.000,00	47 408 259,10
DEPENSES D'EXPLOITATION	30.472.000,00	27.751.747,77
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	38.167.594,09	36.013.378,83

N° COMPTE	DESIGNATIONS	REALISATIONS 2009
7122	Droits perçus au titre des certificats, copies délivrés par le RCC et de recherches de renseignement sur le RCC	12.524.130,00
7123	Droits perçus au titre de consultation et photocopie des actes et services rendus	4.428.253,20
7124	Droits perçus au titre des marques nationales	10.728.420
7125	Droits perçus au titre des marques internationales	6.634.011,49
7126	Droits perçus au titre des dessins et modèles industriels	971.360,27
7127	Droits perçus au titre des brevets	9.964.464,00
7129	Recettes diverses et accidentelles	929.260,14
71261	Redevances pour droit d'enregistrement et du timbre	1.228.360,00
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		47 408 259,10

De même, les principales réalisations qui concernent cet axe sont :

- La poursuite des travaux de réaménagement du siège qui sont actuellement à un taux d'avancement de près de 70%.
- Le déménagement des services métiers de l'OMPIC auprès du Technopark de Casablanca durant les travaux de réaménagement du siège.
- La préparation d'une nouvelle convention avec le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles technologies afin de décentraliser l'ensemble des prestations.
- La prolongation des actions de formation en langues étrangères, en informatique et en communication. au profit du personnel de l'OMPIC
- La mise en place d'une formation diplômante, objet d'une convention signée avec l'Université Hassan II, au profit du personnel de l'OMPIC